

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 3 novembre 2021 à 13 h, par visioconférence.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Simon Paquin, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Yan Maisonneuve

Également présents : M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable, et directeur général par intérim
M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services de proximité
Me Jean-François Milot, greffier

Absent : M. Serge Gagnon

CE-2021-1167-DEC

Il est résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 13 h 00.

CE-2021-1168-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2021-1169-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 octobre 2021, tel que le soumet le greffier, Me Jean-François Milot, soit adopté.

CE-2021-1170-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise la demande de tournage pour la série télévisée « *Mégantic* », de Les Productions Also inc., le 29 octobre 2021 entre approximativement 9 h et 24 h, au 1553, chemin Saint-Charles, et ce, conformément aux informations détaillées à la demande de tournage et au dossier décisionnel.

CE-2021-1171-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine l'acte de servitude réelle et temporaire de passage pour un accès d'urgence afin de permettre le passage sur un chemin aménagé à cette fin, pour le parc industriel dans le secteur de Lachenaie,

consentie par Complexe Enviro Connexions ltée en faveur de la Ville de Terrebonne, sur le lot 6 454 849 du cadastre du Québec à l'encontre des lots 1 947 919, 6 454 846, 6 454 847 et 6 454 848 du cadastre du Québec, tel que montrés aux descriptions techniques et plans préparés par monsieur Alain Bernard, arpenteur-géomètre, le 25 octobre 2021, sous ses minutes 5 837 et 5 839, dont copies sont jointes à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le président ou le vice-président du comité exécutif ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ledit acte de servitude, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner plein effet.

CE-2021-1172-DEC

AMENDÉE PAR PV DE CORRECTION (CE-2021-1241-DEC)

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif accepte le règlement total des indemnités dues suite à l'expropriation d'une partie des lots 2 922 079 et 2 922 080 du cadastre du Québec, appartenant à Prestige inc., pour la somme de 275 000,00 \$ (un montant de 115 000,00 \$ a déjà été versé en 2018), plus les intérêts et l'indemnité additionnelle depuis la date de prise de possession jusqu'au paiement complet, soit la somme de 185 196,34 \$ ainsi que les frais de l'expert évaluateur, au montant de 6 230,21, taxes incluses, pour une balance résiduelle à payer de 191 426,55 \$.

QUE le président ou le vice-président du comité exécutif ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, la *Transaction, Reçu et Quittance* dans le dossier du Tribunal administratif du Québec SAI-M-267746-1711 conforme à l'entente susmentionnée, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celle-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE-2021-1173-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif approuve les offres de service de chacun des 62 camionneurs énumérés ci-dessous pour le transport de la neige pour la saison 2021-2022, conformément à la tarification décrite à l'article 21 du cahier des charges spécifiques (SA21-9074).

Le taux horaire est applicable selon le *Recueil des tarifs de transport de neige et de glace* du ministère des Transports du Québec en vigueur depuis le 1^{er} mai 2021.

Liste des entreprises retenues pour le transport des neiges usées

VT	COMPAGNIE
1.	Excavation KPM
2.	Transport Dave Messier inc.
3.	Gestions Messier inc. (les)
4.	9118-8516 Québec inc. (Transport Michel Robert)
5.	Transport de la Côte inc.

VT	COMPAGNIE
6.	Guy Dumoulin
7.	Alain Labelle
8.	9208-1546 QC (Balai tech Plus inc)
9.	9019-1461 Québec inc. (Équip. Charbonneau)
10.	167033 Canada inc.
11.	Gazon Bastien (Gazonnière Bastien & Fils inc.)
12.	9394-4312 Québec inc.
13.	Déneigement Desjardins Lincourt inc.
14.	9082-1380 Québec inc. (Les Entreprises FGSM inc.)
15.	9296-9237 Québec inc.
16.	9121-7950 Québec inc. (Transport R.H.M.T.)
17.	GNTTB
18.	David St-Vincent-Harrisson
19.	Transport E.L. inc.
20.	MC Jalbert enr.
21.	Excavation Marcel Clark inc.
22.	Transport Univrac inc.
23.	Transport R. Lyonnais
24.	9270-2257 Québec inc.
25.	Services Meliyan
26.	Michel Parent Transport
27.	ATT International inc.
28.	F. Trépanier Transport inc.
29.	JR Xavier Demers
30.	9344-4735 Québec inc.
31.	9255-8469 Québec inc.
32.	Groupe Lussier
33.	Groupe Lussier, remorquage et transport
34.	9269-3811 Québec inc.
35.	Gestion Dumont et Fils inc.
36.	9108-1828 Québec inc
37.	EDV inc. (Les Entreprises Dominik Venne)
38.	Transport Robert Lamoureux inc.
39.	Transport Richard Boucher inc.
40.	R. Lacombe & frères démolition inc.
41.	AJT inc.
42.	Pépinière du Québec enr.
43.	Transport A. Romano inc.
44.	John Bill inc.
45.	Transport P. C. G. inc.
46.	MRC Excavation inc.
47.	Transport Bernard Boisvert inc.
48.	Agrégats Expert inc.
49.	Serge Alie Transport inc.
50.	Entreprises Excava-Tek R.D. inc. (les)

VT	COMPAGNIE
51.	Pépinière Di Sabatino & Fils ltée
52.	Déneigement Maximum
53.	9227-7326 Québec inc.
54.	9113-6424 Québec inc. (Groupe JR Lévesque)
55.	9130-6449 Québec inc.
56.	Trans-Asphalte
57.	9190-8673 Québec inc. (Entreprises Rose Neige)
58.	Pavage des Moulins inc.
59.	MP Dumont
60.	Géodev Construction inc.
61.	9441-5510 Québec inc. (Piscine M.A.)
62.	2951-8214 Québec inc. (Excavation Gilles Chalifoux inc.)

CE-2021-1174-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner l'*Entente de collaboration* (numéro 202112) entre le ministre des Transports du Québec et la Ville de Terrebonne pour la construction d'un échangeur au-dessus de l'autoroute 640 à la hauteur de l'avenue Urbanova.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite entente de collaboration, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

CE-2021-1175-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif approuve un engagement d'octroi de servitude réelle et perpétuelle pour fins d'implantation et d'entretien d'une conduite de contournement munie d'une chambre avec équipement motorisé, et ce, en faveur de la Régie intermunicipale des Moulins (RAIM) sur une partie du lot 5 644 605 du cadastre du Québec, situé sur le boulevard de la Pinière, d'une superficie approximative de 290,1 mètres carrés.

QUE le président ou le vice-président du comité exécutif ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ledit engagement d'octroi de servitude, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à celui-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

QUE le président ou le vice-président ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude substantiellement conforme à l'engagement d'octroi de servitude, ainsi que tout document afférent.

QUE tous les frais afférents à la présente demande de servitude soient à la charge de la RAIM.

CE-2021-1176-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif recommande au conseil municipal d'entériner l'*Entente de contribution financière* suite à la subvention accordée à la Ville de Terrebonne par Hydro-Québec pour l'achat et l'installation de bornes de recharge dans le cadre du *Programme de subvention de 4 500 bornes* du Circuit électrique.

QUE le maire ou le maire suppléant ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, ladite entente, incluant toutes modifications mineures qui pourraient être apportées à celle-ci ainsi que tous documents nécessaires pour y donner son plein effet.

QUE la Direction du génie et de l'environnement procède à l'appel d'offres public pour l'achat et l'installation de cinq (5) bornes doubles sur rue, soit un total de dix (10) bornes.

CE-2021-1177-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise l'organisme le Carrefour Familial des Moulins à tenir une activité de tours de carriole dans le cadre du projet de la Fée Magia, le 10 novembre 2021 entre 9 h et 12 h, dont le trajet est détaillé ci-dessous, le tout dans le respect des normes de la COVID-19 en vigueur :

- Départ du 427, rue Léveillé;
- À gauche sur la rue Notre-Dame;
- À gauche sur le boulevard de Terrebonne;
- À gauche sur la rue Bernard;
- À droite sur la rue du Curé-Cloutier;
- À droite sur la rue Blondin;
- À gauche sur rue Langlois;
- À droite sur la rue Léveillé pour retourner devant le 427.

QUE la Direction de la police soit chargée de l'application de la réglementation en vigueur, de la présente résolution et du maintien de l'ordre en général.

CE-2021-1178-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise une dépense de 493 416,65 \$, taxes incluses, pour une commande en lien avec l'adhésion au Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) (résolution du conseil municipal 488-07-2021) avec les fournisseurs autorisés, soit **SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.** pour l'achat d'ordinateurs portables et **NORTHERN MICRO INC.** pour l'achat de moniteurs pour le remplacement graduel des micro-ordinateurs désuets dans le cadre du programme de protection figurant au Programme triennal d'immobilisations 2021-2023 (fiche PTI 10003).

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, soit le financement à même le paiement comptant des immobilisations (PCI).

CE-2021-1179-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif autorise une dépense de 495 265,42 \$, taxes incluses, pour une commande à l'intérieur de l'entente-cadre SA21-8007 conclue le 23 août 2021 (résolution du conseil municipal 563-08-2021) pour des services professionnels avec la firme **COFOMO INC.**, pour une durée de 31 mois, soit de décembre 2021 à juin 2024, dans le cadre de la réalisation des cinq (5) Programmes triennaux d'immobilisations (PTI) suivants :

1. Portail citoyen (fiche PTI 10155);
2. Portail intranet (fiche PTI 10156);
3. Processus décisionnel (fiche PTI 10157);
4. Refonte complète du site web corporatif (fiche PTI 10158);
5. Logiciel gestion requête relation citoyenne (fiche PTI 10154).

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, dont un paiement comptant des immobilisations (PCI).

CE-2021-1180-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 13 h 20.

Président

Greffier